



Procès-Verbal **Commission Régionale de l'Arbitrage**

Réunion du 14 Février 2022

Président : Jean-Marc SALZA (jmsalza@laurafoot.fff.fr)

Secrétaire : Nathalie PONCEPT

ATTENTION AUX DEPLACEMENTS

La CRA rappelle aux officiels que la circulation sera très difficile dans la région tous les samedis, et particulièrement du 05 février au 05 mars 2022 en raison des différentes zones de vacances scolaires et leur demande de prendre toutes les précautions afin d'arriver dans les délais normaux aux rencontres.

MISE AJOUR DU PROTOCOLE DES COMPETITIONS REGIONALES

Avec notamment l'entrée en vigueur du Pass vaccinal depuis le 24 janvier 2022, nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau protocole régissant les compétitions et précisant les préconisations fédérales tirées de l'application du Décret n° 2022-51 du 22 janvier 2022, applicables dès le lundi 24 janvier 2022 : <https://laurafoot.fff.fr/simple/protocole-des-competitions-regionales-et-departementales/>

MOFICATIONS RASSEMBLEMENTS DE MI-SAISON

La présence au rassemblement de mi-saison donne droit au bonus formation dans les classements annuels. Les dotations seront distribuées à la fin de chacun de ces rassemblements. Les rassemblements des arbitres de Ligue qui ont été reportés auront lieu les **dimanches 20 février, 27 février et 6 mars 2022** (plus d'informations vous ont été communiquées dans la messagerie PDO Mon Compte FFF avec un **formulaire où vous avez confirmé votre date de participation**. Changement de date possible si vous êtes déjà déclarés indisponibles ou sur justificatif). La présentation du **pass vaccinal sera obligatoire** et vous devrez vous munir **d'une tenue de sort pour la séance terrain**.

En raison des conditions sanitaires actuelles :

- Elite Régionale promotionnel et Groupe Espoirs FFF : **intégré dans les formations**.
- Arbitres Elite Régionale non promotionnels, R1, R2 et R3, Assistants AAR1, AAR2 et AAR3 domiciliés dans une partie des Districts de l'Est (Ain, Loire, Rhône) : **dimanche 20 février de 8h30 à 13h à Tola Vologe**.

- Arbitres Elite Régionale non promotionnels, R1, R2 et R3, Assistants AAR1, AAR2 et AAR3 domiciliés dans l'autre partie des Districts de l'Est (Drome-Ardèche, Isère, Savoie, Haute-Savoie Pays de Gex) : **dimanche 20 février de 13h30 à 18h00 à Tola Vologe.**
- Jeunes Arbitres de Ligue tous districts confondus : **dimanche 27 février de 8h30 à 13h00 à Tola Vologe** (les plus éloignés pourront être hébergés la veille).
- Arbitres Elite Régionale non promotionnels, R1, R2 et R3, Assistants AAR1, AAR2 et AAR3 domiciliés dans les Districts de l'Ouest (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dome) : **dimanche 6 mars de 8h30 à 13h00 à Cournon d'Auvergne.**

Nota : Les Jeunes arbitres pré-ligue ne sont pas convoqués aux rassemblements de mi-saison. Les candidats ligue qui seraient nommés entre temps arbitres de ligue ne sont pas convoqués au rassemblement de leur nouvelle catégorie. Le rassemblement des observateurs se fera en Visio à des dates communiquées ultérieurement.

ENQUETE AUPRES DES ARBITRES ET ANCIENS ARBITRES

(Seuls les arbitres de plus de 15 ans ayant autorisé, dans leur demande de licence, la FFF à leur adresser des mails de sollicitations ont pu recevoir le questionnaire.)

« Mesdames, Messieurs les arbitres,

Vous êtes arbitre en activité, ou vous avez été arbitre pendant une période de votre vie footballistique, que vous soyez encore licencié ou non, vous avez reçu un questionnaire afin de répondre à un sondage national de la Fédération Française de Football qui, après une étude statistique sur le cycle de vie des licenciés arbitres, souhaite aujourd'hui mieux connaître vos attentes et mieux comprendre pourquoi vous avez été amenés à faire certains choix dans votre carrière d'arbitre.

Votre CRA et votre CDA sont parties prenantes de cette démarche et nous souhaitons que le plus grand nombre d'entre vous toutes et tous puissent répondre à ce sondage qui devra constituer une somme d'enseignements importants pour mettre en place une politique de recrutement et de fidélisation des arbitres dans nos territoires.

Nous savons pouvoir compter sur vous, sur votre engagement actuel ou passé à servir notre passion du football, afin de répondre à ce questionnaire qui vous prendra entre 5 et 7 minutes seulement, mais tellement utile pour le futur de notre arbitrage régional et départemental.

Merci à vous toutes et tous. »

PASS VACCINAL

Suite à l'entrée en vigueur du pass vaccinal, nous remercions par avance les officiels qui ne pourraient plus être désignés même temporairement par rapport à la date d'application d'en informer obligatoirement par mail leur désignateur et de saisir une indisponibilité sur le Portail Des Officiels ex Mon Compte FFF qui pourra évoluer ensuite en fonction des directives sanitaires.

COUPE LAuRAFoot

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les prolongations sont supprimées : épreuve des tirs au but directement.

RAPPORT DISCIPLINE

Seuls les rapports pour exclusions et autres incidents sont obligatoires. Les rapports pour avertissements ne sont pas nécessaires.

COMPTABILITE

Toutes les questions ou réclamations doivent être adressées exclusivement par mail à comptabilite@laurafoot.fff.fr, aucun dossier ne peut être traité téléphoniquement.

RUBRIQUE DOCUMENTS DE PDO (ex Mon Compte FFF)

Les groupes d'observation hors groupe Espoirs FFF sont parus. Les arbitres seniors masculins non promotionnels qui ne se trouvent pas ou qui constatent une erreur doivent envoyer un mail au président de la CRA.

L'annuaire des officiels a été déposé dans cette rubrique. Ceux qui ne l'auraient pas peuvent le demander par mail au service compétitions.

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

RAPPEL

Tout arbitre ayant une licence validée qui n'aurait aucune désignation lors d'une journée complète doit en informer son désignateur.

DESIGNATEURS

BEQUIGNAT Daniel	Observateurs AAR1 AAR2 AAR3	☎ 06 81 38 49 26 ✉ : daniel.bequignat@wanadoo.fr
BONTRON Emmanuel	Dési Futsal Observateurs Futsal	☎ 07 89 61 94 46 ✉ : emmanuel.bontron@orange.fr
BOUGUERRA Mohamed	Dési ER R1 R2	☎ 06 79 86 22 79 ✉ : mo.bouguerra@wanadoo.fr
CALMARD Vincent	Dési JAL 1 JAL 2	☎ 06 70 88 95 11 ✉ : vincent.calmard@orange.fr
CLEMENT Louis	Représentant arbitres Conseil de Ligue	☎ 06 29 06 73 15 ✉ : louis.clement58@hotmail.fr
COLAUD Yvon	Observateurs JAL Cand JAL	☎ 07 86 25 57 48 ✉ : ycolaud@gmail.com
DA CRUZ Manuel	Futsal	☎ 06 63 53 73 88 ✉ : dacruzmanu@gmail.com
GRATIAN Julien	Observateurs R1 R2	☎ 06 76 54 91 25 ✉ : julien.gratian@orange.fr
MOLLON Bernard	Dési R3 Cand R3 Discipline	☎ 06 03 12 80 36 ✉ : bernard.mollon@orange.fr
ROUX Luc	Dési AAR1 AAR2 AAR3 Foot Entreprise Observateurs R3 Cand R3 Cand AAR3	☎ 06 81 57 35 99 ✉ : luc.roux@wanadoo.fr
VINCENT Jean-Claude	Dési Cand Pré-Ligue Appel	☎ 06 87 06 04 62 ✉ : jcvincent2607@gmail.com

Extrait de PV du Bureau Plénier du 20 septembre 2021

3/ Compétitions 2021/2022.

C/ Désignation des arbitres assistants en U18 et U20 :

Pour les championnats U18 R1 et U20 R2, la Ligue demande aux Districts de lui fournir des arbitres pour pouvoir assurer la désignation de 3 arbitres officiels sur chaque rencontre.

Toutefois, devant faire face à un manque d'arbitres conséquent, la question se pose de ne plus désigner d'arbitres assistants officiels dans l'une de ces compétitions.

- **Après réflexion, le Bureau Plénier décide, à titre provisoire et à l'unanimité, de remettre à disposition des Districts les arbitres assistants officiels désignés sur les rencontres du championnat U20 R2, soit un total de 36 arbitres.**

Les clubs devront donc fournir les arbitres assistants bénévoles.

D/ Traitement des hors-jeux par les arbitres assistants bénévoles :

Suite à une question posée lors d'une réunion de clubs, le Bureau Plénier doit clarifier la situation et déterminer la règle à appliquer concernant le traitement des hors-jeux par les arbitres assistants bénévoles.

Avant la fusion, les arbitres assistants bénévoles de l'ex-Auvergne étaient autorisés à lever le drapeau pour signaler les hors-jeux (dans la mesure où ils avaient suivi une formation), alors qu'en ex-Rhône-Alpes cela leur était interdit (car ces derniers, au contraire, n'étaient pas formés).

Après la fusion, le fonctionnement n'a pas changé et les formations envisagées sur le territoire de la Ligue n'ont pu avoir lieu du fait de la pandémie. Il n'y a donc pas d'uniformité de traitement sur tout le territoire.

Après discussion, le Bureau Plénier décide à l'unanimité d'appliquer les règles suivantes :

- **Matches entre équipes de l'ex-Auvergne : les arbitres assistants bénévoles sont autorisés à signaler les hors-jeux.**
- **Matches entre équipes de l'ex-Rhône-Alpes : les arbitres assistants bénévoles ne sont pas autorisés à signaler les hors-jeux.**
- **Matches entre équipes des deux secteurs : les arbitres assistants bénévoles ne sont pas autorisés à signaler les hors-jeux.**

COURRIERS DES ARBITRES

Nos peines

Eric POULAT a eu la douleur de perdre sa maman.

La CRA lui présente ses sincères condoléances et l'assure de son soutien dans ces moments douloureux.

REGGABI Sabri : Nous sollicitons le CRA de la ligue de Méditerranée pour le transfert de votre dossier.

SEBTI Mohamed : Nous sollicitons la CRA de la ligue Centre Val de Loire pour le transfert de votre dossier.

Le Président,

Jean-Marc SALZA

La Secrétaire,

Nathalie PONCEPT